

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RADIOFIL

## Samedi 8 avril 2017

— CONVOCATION —

**1.** — L'assemblée générale ordinaire (AGO) annuelle de Radiofil se déroulera le **samedi 8 avril 2017** de 14 h à 17 h (accueil à partir de 13 h 30) dans la salle des fêtes située 1 place de la Libération à Valleroy (54910). Chaque adhérent à jour de cotisation **au 8 avril 2017** est invité à y participer et à s'y exprimer. En cas d'empêchement, merci de confirmer votre attachement au club en retournant le pouvoir ci-dessous.

**2.** — Ordre du jour : au moment de la parution de ce **n° 78** de *Radiofil magazine*, l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du président : administration et activités. Vote de l'assemblée (quitus),
- Rapport financier par le trésorier. Vote de l'assemblée (quitus),
- Renouvellement des membres sortants (sortie régulière ou démission) du conseil d'administration, conformément aux statuts,
- Renouvellement de collaborateurs, le cas échéant,
- Examen du budget prévisionnel 2017. Vote de l'assemblée (adoption budget),
- Questions des adhérents (écrites et orales),
- Questions diverses.

Cet ordre du jour pourra être éventuellement enrichi de sujets sur propositions des adhérents. Dans ce cas, merci d'adresser par courrier (électronique ou postal) vos questions et propositions rédigées clairement à :

Jean-Luc DESGREZ, Secrétaire de RADIOFIL, 6 bis rue du Mennelet 52260 ROLAMPONT

E-mail : secretaire@radiofil.com

N'omettez pas de mentionner vos nom, prénom et numéro d'adhérent Radiofil.

Vos questions devront impérativement arriver au bureau du secrétaire **avant le 25 mars 2017**.

Dans la mesure du possible, afin de respecter le temps imparti à l'AGO, l'administration se réserve la possibilité de regrouper les questions similaires par thème ou centre d'intérêt.

**3.** — Le samedi soir, un repas sera pris en commun. Radiofil prend à sa charge environ la moitié du coût du repas pour un adhérent et son conjoint ou la personne de son choix. Une participation de **17 €** est demandée par convive (soit **34 €** en cas d'accompagnement par le conjoint ou la personne de son choix).

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RADIOFIL - Samedi 8 avril 2017

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Adhérent(e) Radiofil n° .....

PARTICIPERAI à l'AGO de Radiofil le samedi 8 avril 2017 à Valleroy,

NE PARTICIPERAI PAS à l'AGO de Radiofil le samedi 8 avril 2017 à Valleroy,

et donne pouvoir à (nom, prénom) :

adhérent(e) Radiofil n° .....

afin de me représenter lors de cette assemblée et de prendre en mon nom toutes les décisions qui y seront proposées.

Mention manuscrite : « **BON POUR POUVOIR** »

Fait à ..... le ..... / ..... /2017

Signature :

Coupon à retourner **avant le 25 mars 2017** à :  
Jean-Luc DESGREZ – Secrétaire Radiofil  
6 bis rue du Mennelet 52260 ROLAMPONT

### DÎNER DE CLÔTURE Samedi 8 avril 2017

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Adhérent(e) Radiofil n° .....

participerai au dîner Radiofil du samedi soir 8 avril 2017

Je suis seul(e) et joins un chèque de **17 €**

Je suis accompagné(e) de mon conjoint(e) ou de la personne de mon choix et joins un chèque de **34 €**

Je suis d'accord pour aider à l'aménagement de la salle après l'AGO (rangement chaises et préparation tables bourse)

Merci de rédiger votre chèque, libellé à l'ordre de **Radiofil** et d'y indiquer au dos votre **numéro** d'adhérent.

J'inscris mon conjoint(e) ou la personne de mon choix à l'activité qui lui sera proposée pendant le déroulement de l'AGO (info dans le n° 78 de *Radiofil magazine* : La vie du club)

Coupon à retourner **avant le 25 mars 2017** à :  
Jean-Luc DESGREZ – Secrétaire Radiofil  
6 bis rue du Mennelet 52260 ROLAMPONT

Nota : ce feuillet libre est joint au **n° 78** de *Radiofil magazine*. Après réception de votre inscription, le bureau de Radiofil vous fera parvenir, au plus tard le **31 mars 2017**, un dossier pratique comportant tous les renseignements utiles relatifs à l'organisation de l'AGO ainsi que des informations relatives aux possibilités d'hébergement dans les environs de Valleroy.